

1. *Débitrice:*

phb consulting Sàrl, Rue du Pommier 12
C/o Serratus SA, **2000 Neuchâtel**

2. *Délai pour contester l'état de collocation:* 20 jours après la publication

3. *Délai pour contester l'inventaire:* 10 jours après la publication

4. *Remarques:* But:représentation, communication et relations publiques pour le compte de sociétés, d'organisations et de collectivités suisses ou étrangères.

Dans le même délai de dix jours, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au sujet des revendications de propriété reconnues fondées par l'administration de la faillite (art. 47, 49, 80 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'Office seront définitives.

Office des faillites
2053 Cernier

(00363227)